Quarante-sixième année. — N° 208.

(EDITION DU MATIN)

L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

SAMEDI 27 JUILLET 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Wattecouw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 56, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hiram Lagrange, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

ÉLECTIONS CANTONALES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE
du Dimanche 28 Juillet 1901

CANDIDATS :

CONSEIL GÉNÉRAL
TOURCOING
CANTON-NORD-EST
LÉON MONNIER
Industriel

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
TOURCOING
CANTON-SUD
Cyrille DESURMONT
Comptable

CONTRE LA TUBERCULOSE

A Londres se sont donné rendez-vous des savants des deux mondes. Il s'agit de s'entendre afin de poursuivre d'un commun accord la lutte contre la tuberculose. A la lettre, c'est un congrès. On dit qu'il n'est jamais rien sorti de ces réunions, qui passent surtout pour prétextes à confraternelles agapes, mais cette fois il paraît que c'est sérieux. La tuberculose n'a qu'à se bien tenir.

Pour commencer, nous avons eu un pétard tiré par un savant allemand qui n'en est pas à son coup d'essai. On le connaît : c'est le docteur Koch, l'homme du bacille, qui, en 1890, fit annoncer *urbi et orbi* que, grâce à lui, la tuberculose était morte. Par malheur, il était allé un peu vite en besogne, et on peut lui dire avec raison que la tuberculose qu'il tuait se portait assez bien, hélas !

Hier, à Londres, le docteur Koch ne récidivait pas. Il n'a pas de nouveau trouvé remède à la tuberculose, mais il a découvert... que les animaux ne la transmettaient jamais aux humains. On entend bien que les savants confrères du docteur Koch, si déférents qu'ils soient, n'ont pu s'empêcher de sourire. Jusqu'ici, en effet, on s'était mis d'accord là-dessus et on ne discutait plus le point de savoir si le lait d'une vache tuberculeuse était contaminé, non plus que la chair d'un mouton dévorée de bacilles.

Avec infiniment de sagesse, le professeur Lister a fait remarquer qu'il ne suffisait pas d'affirmer. Le docteur Koch est un grand savant : il faut donc lui accorder quelque crédit. Quand il repassera, on verra à voir... si j'ose m'exprimer ainsi. Si on avait mis cette prudence à accueillir la découverte de 1890, que de désillusions on aurait évitées aux tuberculeux et au docteur Koch lui-même !

—×—

Les savants français ont répondu en grand nombre à l'appel des organisateurs du congrès. Ce sont :

Ministère de l'instruction publique : Professeur Bouchard, professeur Brouardel, professeur Calmette, professeur Chantemesse, professeur Cornil, professeur Dieulafoy, professeur Duclaux, professeur Grancher, professeur Landouzy, professeur Lannelongue, professeur Proust, docteur Thoinot.

Ministère de l'intérieur : M. Henri Monod, professeur Proust, professeur Chantemesse, M. Ogier, docteur Mosny, docteur Bordas.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts : Docteur Fernand Ledé, docteur Ollive.

Comité consultatif d'hygiène publique de France : M. Ogier.

Ministère de la marine : Docteur Ch. Auffret.

Société de préservation contre la tuberculose : Docteur Barbary.

Chemins de fer de l'Etat : Docteur Redard.

Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine : Docteur Bordas, docteur Albert Josias, M. Nocart, docteur Thoinot.

Académie de Médecine : Professeur Brouardel, professeur Landouzy, professeur Lannelongue, docteur Robin.

Société de Biologie : Professeur Bouchard, professeur Dupuy, professeur Landouzy.

Société médicale des Hôpitaux de Paris : Docteur Béclère, docteur Faisans, docteur Galliard, docteur Launois, docteur Letulle, docteur Troisier.

Ligue française contre la tuberculose : Docteur Armaingaud, docteur Lalesque.

Société des Anciens médecins des Armées de terre et de mer : Docteur Baradat.

Œuvre de la Tuberculose humaine : Docteur Gustave Bernard, docteur Samuel Bernheim.

Faculté de Médecine de Bordeaux : Docteur H. Arnozan.

Nos savants ont fait mieux que d'apporter leur éloquence. Ils se sont fait accompagner de résultats tangibles, si l'on peut dire, sous forme d'une exposition extrêmement intéressante, et dont le professeur Landouzy peut s'attribuer tout le mérite, ce qui fait dire au docteur Letulle, dans la *Presse médicale*, que les « œuvres ainsi que les Institutions de prophylaxie et de cure de la tuberculose figurent avec honneur dans le musée annexé au Congrès. »

A cette exposition, d'un ordre si spécial, on remarque la carte de France représentant l'Armement antituberculeux, dressée pour la première fois par les docteurs Landouzy et G. Sersiron ; on y voit que les hôpitaux marins peuvent sanatorier 3.923 enfants ; l'hôpital de Forges-les-Bains 224 enfants ; les Sanatoriums climatériques et thermaux, Vialas, Dax, Argelès, Saliès-du-Sarlat, Villa Alice Fagniez : 144 enfants. Les Sanatoriums populaires comptent 1.500 lits d'adultes ; les Sanatoriums payants 412 lits ; les services hospitaliers d'isolement 274 lits. Que fonctionnent, à Paris, trois dispensaires pour tuberculeux ; en province, 6 dispensaires ; contre 8 dispensaires en formation à Paris, 4 en province. Que 7.918 enfants sont envoyés soit à la campagne, soit à la montagne, soit à la mer par les diverses Œuvres de colonies de vacances. Que fonctionnent cinq colonies agricoles pour tuberculeux convalescents : Noisy-le-Grand, Champrosay, Fremilly, Rougement, à l'Œuvre des enfants tuberculeux ; le Cannet, à l'Œuvre du docteur Vaudremer.

—×—

Grâce à Dieu, les savants français n'ont pas attendu le docteur Koch pour prendre souci des tuberculeux, et l'initiative privée, aussi bien que les pouvoirs publics, ont fait chez nous sinon plus, du moins autant qu'ailleurs.

Il n'est pas de maladie plus terrible que la tuberculose, si ce n'est le cancer. Celui-ci a le dessus sur nos savants ; il est permis de prévoir l'heure où celle-là ne résistera pas aux vives attaques dont elle est l'objet de toutes parts.

Le professeur Brouardel a pris soin, cette année même, de codifier une manière de plan de campagne. Il a engagé, suivant son mot, « la lutte contre la tuberculose ». Si on le suivait délibérément, les trois quarts et demi du chemin seraient tôt parcourus.

Le docteur Brouardel estime, que si la tuberculose est contagieuse, elle est évitable et de plus elle est curable : c'est l'éminent doyen de la Faculté de médecine qui parle. Le professeur Grancher ne tient pas un autre langage. Ils ont, on en conviendra, toute autorité.

Il ne s'agit que de s'entendre. Le grand pourvoyeur de la tuberculose est l'alcoolisme. Dans les professions où l'on consomme de l'alcool en quantité exagérée, la mortalité dépasse de deux fois et demie la moyenne générale.

Dans ces professions la mortalité par phtisie atteint un taux énorme.

Il faudrait donc plus que jamais se liguer contre l'alcoolisme, déterminer les municipalités à assurer la salubrité des villes, ce qui est bien ; des logements, ce qui serait mieux. Partout où pénètre la pestilence, aérez. Partout où réside la malpropreté, portez le fer et le feu ; vous aurez fait de bonne besogne... contre la tuberculose. Multipliez les sanatoriums, alimentez sainement les malades, isolez les phtisiques, puisqu'ils sont un danger public.

En un mot, dans cette lutte où est engagée annuellement la vie de cent cinquante mille Français, suivez, pour une fois, les ordres de la Faculté : ce sera tout profit pour les malades d'abord et pour la patrie ensuite !

Cela mérite bien un effort de notre part à tous.

T.-P.

Informations

JULES GUERIN A BRUXELLES

Paris, 25 juillet. — Un bourgmestre de la province de Liège vient d'adresser à Jules Guérin, à Bruxelles, une lettre dans laquelle il met son château à la dispositon du proscrit et de ses amis et lui envoie la photographie. Guérin a décliné cette offre.

LES CARTES DE CIRCULATION ET LES BAGAGES EN CHEMINS DE FER

Le ministre des travaux publics vient d'appeler l'attention des Compagnies de chemins de fer sur une mesure qui donnerait satisfaction à des besoins fréquemment exprimés. Cette mesure consisterait à accorder aux porteurs de cartes de circulation à demi-tarif le droit de faire transporter également à demi-tarif, leurs suppléments de bagages, jusqu'à une certaine limite.

Dans certains genres d'industrie, en effet, l'élévation du tarif des excédents de bagages, qui sont imposés aux voyageurs de commerce par le volume de leurs échantillons, constitue une entrave sérieuse à l'accroissement des relations créées par eux.

M. P. Baudin vient, en conséquence, de signaler aux Compagnies l'intérêt qu'il y aurait à faire pour les excédents de bagages des voyageurs, ce qui a été fait pour leurs personnes, c'est-à-dire à les transporter sous certaines conditions, au besoin) à un tarif réduit de moitié.

LA SANTE DU PRINCE HENRI D'ORLEANS

Paris, 25 juillet. — On télégraphie de Saigon, ce matin, que le prince Henri d'Orléans a passé une nuit meilleure. La fièvre a diminué ; le malade a toute sa connaissance. Il se sent mieux. Le docteur Hénaff a de l'espoir.

LES MESAVENTURES DES CUIRASSES

La marine française vient de constater que ses deux plus beaux cuirassés la *Jeanne d'Arc* et le *Château Renaud* devaient rentrer pour quelque temps sur les chantiers. Les chaudières de la *Jeanne d'Arc*, au nombre de 36, ont été noyées, ces jours derniers, et on a constaté qu'elles ne s'alimentaient pas d'une façon suffisante et que les chambres de chauffe étaient inhabitables pour les chauffeurs parce que la température s'y élevait à 65 degrés. Il va donc falloir remplacer toutes les chaudières, ce qui, pour la *Jeanne d'Arc* seule, représente une perte de 1.500.000 fr.

LA STATUE DU CONSIDERANT

On assure que le général André se rendra, le 4 août, à Salins, dans le Jura, pour l'inauguration de la statue de Victor Considérant, l'apôtre du communisme.

FIN DE GREVE

Saint-Etienne, 25 juillet. — A la suite d'une réunion tenue hier soir à la mairie de Firminy sous la présidence du maire, les ouvriers boulangers de cette localité ont repris le travail ce matin. Ils obtiennent satisfaction sur la plupart de leurs revendications.

LA REINE RANAVALO

Arcachon, 25 juillet. — La reine Ranavalo, accompagnée de sa suite, a quitté Arcachon, par l'express de cinq heures, pour se rendre à Marseille, où elle restera deux jours avant de rentrer à Alger.

UN BALLON D'ESSAI

Paris, 25 juillet. — Sous ce titre, l'*Echo de Paris* reproduit la dépêche suivante adressée de Bruxelles, 24 juillet, au *Daily Mail* :

Une escadre allemande, comprenant cinq vaisseaux de guerre sous les ordres du prince Henri de Prusse, a quitté Wilhelmshaven pour Cadix, où elle doit rencontrer les quatre navires allemands qui reviennent de Chine ; l'amirauté a donné des ordres pour que les lettres destinées aux équipages de ces vaisseaux soient adressées à Brest du 30 juillet au 7 août ; on suppose que ces vaisseaux mouilleront à Brest.

On considère cette visite comme un ballon d'essai en vue de la visite de l'empereur Guillaume à Cherbourg, annoncée pour l'année prochaine.

WALDERSEE EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 25 juillet. — On parle de nouveau de la nomination du maréchal de Waldersée au poste de statthalter de l'Alsace-Lorraine.

Le prince Hohenlohe-Langenburg, gouverneur actuel, suivrait M. de Puttkammer dans sa retraite.

ARRESTATION D'UN ANARCHISTE FRANÇAIS A PALERME

Palerme, 25 juillet. — La police vient d'arrêter un anarchiste français, nommé Jean Letrou, signalé comme dangereux et chargé, dit-on, d'une mission en Italie. L'anarchiste était accompagné d'une femme de nationalité française également. Au cours d'une perquisition opérée au domicile de Letrou, on aurait saisi des documents importants.

UN CONSUL DE RUSSIE CERNE PAR LES ALBANAIS

Constantinople, 25 juillet. — Le consul de Russie à Uskub, M. Maschkoff, se trouvant aux environs de Mitrovitza, où il enquêtait sur les récents troubles suscités par les Turcs, a été cerné par des Albanais. Des soldats ont été demandés pour le délivrer.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 juillet. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les élections départementales

Le Président du Conseil a fait connaître les résultats des dernières élections départementales.

D'après le communiqué officieux de la réunion et l'impression qui se dégage des rapports des préfets, il en résulte que, dans presque tous les collèges électoraux, la lutte a eu un caractère politique très prononcé. Le nombre des sièges gagnés s'élèvent exactement à 50 ; le nombre des conseillers républicains élus est de 1.067 ; le nombre des conservateurs ralliés et nationalistes est de 290. Il y a 92 ballottages. Dès à présent, la majorité est acquise aux républicains dans tous les départements, sauf la Vendée, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure et le Morbihan.

Mouvement préfectoral

Le Président du Conseil a fait signer un mouvement administratif faisant suite au mouvement préfectoral et portant sur un certain nombre de sous-préfectures.

Légion d'honneur

Il a également soumis au Conseil les propositions qu'il doit transmettre au conseil de la Légion d'honneur.

Nominations judiciaires

Le Garde des Sceaux a fait signer un décret nommant M. Baudin, président du Tribunal civil, procureur général à la Cour de cassation, en remplacement de M. Laferrière, et M. Ditte, conseiller à la Cour, président du Tribunal civil.

Le prochain conseil des ministres aura lieu mercredi prochain. C'est à ce conseil que sera signé le mouvement judiciaire qui doit faire suite aux nominations faites aujourd'hui. Ce mouvement portera notamment sur trois sièges à la Cour de cassation.

LES DROITS D'AUTEUR

M. Tellier, sénateur, maire d'Amiens, vient de recevoir la lettre suivante de M. Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

Monsieur le Sénateur,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer dans ma lettre du 29 mai dernier, j'ai immédiatement engagé des pourparlers avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, pour établir un nouveau *modus vivendi* qui donnât satisfaction aux légitimes réclamations des sociétés musicales et des municipalités. Ces pourparlers ont abouti à une entente qui sera, j'espère, très prochainement définitive, et que consacrera une circulaire à laquelle je ferai donner la plus grande publicité.

LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

Une évolution. — M. Waldeck-Rousseau et le centre. — L'opinion de M. Viviani. — Chez les progressistes

On a signalé déjà les rumeurs que la fin de la session parlementaire avait provoquées, au sujet de la future politique ministérielle. On parlait de remaniements dans le Cabinet, surtout de modifications dans son attitude sinon dans son programme, du désir intime qu'éprouverait M. Waldeck-Rousseau d'appeler dans sa majorité ses anciens amis du groupe progressiste.

L'*Eclair* a interrogé M. Viviani, qui avait soutenu de ses votes et de sa grande influence, et jusqu'à l'avant-dernière minute, la combinaison où M. Millerand, son ami, tient une grande place, ne cache pas sa déception.

— Je l'ai écrit, a-t-il dit, et je l'écrirais pour ainsi dire tous les jours si j'avais encore un journal à ma disposition. Pour moi, je crois bien que M. Waldeck-Rousseau voudrait goûter de la concentration. Il me paraît qu'il ne serait pas fâché d'exclure de sa majorité les socialistes. Je ne prétends certes pas qu'il voudrait les remplacer par les nationalistes. Non, mais il y a le centre, et dans une nouvelle orientation, le centre ferait partie de la nouvelle majorité.

La session qui a suivi les vacances de Pâques a été tout à fait probante sur ce point. Nous avions bien auparavant, en diverses occasions, constaté des faiblesses ; mais le Cabinet pouvait, après, se reprendre. En ces dernières semaines, au contraire, les symptômes ont été de plus en plus nets. Le discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau au Sénat à la fin de la discussion de la loi sur les associations a été un témoignage public sur l'état d'esprit du président du Conseil.

M. Waldeck-Rousseau n'a pas, d'ailleurs, que parlé au Sénat ; il s'est tu au bon moment ; je veux dire qu'il n'a pas défendu avec l'énergie nécessaire le texte de la Commission ; il a laissé s'ouvrir, à l'article 18, une fissure dont les congrégations sauront se servir.

Mais ce n'était rien encore puisque, quelques jours plus tard, M. le président du Conseil devait manquer de parole à propos de l'interpellation Pastre.

Vous savez qu'elle visait les mesures prises par M. Leygues contre les professeurs socialistes. Nous avions consenti à ajourner le débat de huit jours, afin de laisser adopter définitivement par la Chambre la loi sur les associations qui revenait du Sénat.

Mais nous tenions essentiellement à ce que l'interpellation vînt en discussion ; nous en avions prévenu M. Waldeck-Rousseau, lui demandant de ne clore la session que cet incident élucidé. M. Waldeck-Rousseau s'y était formellement engagé. Il n'a pas tenu sa promesse. A la Chambre une coalition s'est formée contre nous sous prétexte de commencer l'examen d'une réforme de l'admission temporaire des blés. On en a parlé, en effet, pendant quelques heures.

Or, sur cette question, il y a au moins une trentaine d'orateurs inscrits. Vous voyez à quoi cela pouvait servir d'en entendre un ou deux. M. Waldeck-Rousseau s'est prêté complaisamment à la manœuvre, faisant ainsi plaisir aux députés du centre que notre interpellation ennuyait. C'est évidemment leur alliance qu'il recherche, une concentration où nous ne serons pas.

— Mais si la chose se réalisait, il y a quelqu'un qui ne serait guère à son aise, c'est le Ministre du Commerce ?

— Oh ! je n'ai pas à parler au nom de M. Millerand. Ce serait à lui à voir...

Les paroles de M. Viviani traduisent le mécontentement qui remplit l'âme des socialistes depuis la clôture de la session et la vive hostilité qu'ils ressentent contre le ministère depuis qu'il est à l'abri des coups.

Les progressistes

Voyons maintenant un progressiste. Que devrait faire le centre si M. Waldeck-Rousseau changerait lui-même de politique, revenait à celle qu'il défendait jadis ?

— D'abord, nous répond-il, vous pensez bien que M. Waldeck-Rousseau ne va pas se découvrir, en supposant qu'il ait envie de nous tendre la main. Que l'extrême gauche le gêne, il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir. Il sent à ses poignets des liens qui le serrent chacun jour plus douloureusement. Mais osera-t-il le dire ? Et s'il le dit ou s'il laisse entendre qu'il est prêt à recevoir de nous la délivrance, que devrons-nous répondre ?

Qu'il reste avec ses nouveaux amis ; quand, comme lui, on a abandonné les principes que l'on avait défendus durant un quart de siècle, quand on s'est volontairement associé à ceux que l'on représentait comme les ennemis de la société, on n'a droit à aucune excuse. Cependant... cependant, qui sait ce que nous réserve un avenir prochain ? J'estime, moi, que le premier combat qui importe c'est le combat contre le collectivisme ; j'estime que nous ne serons jamais trop nombreux dans cette lutte ; et si l'homme qui si longtemps et si éloquemment montra les périls que nous prépare cette doctrine, reconnaissait sincèrement l'erreur où son aveuglement l'a tenu deux ans, devrions-nous le repousser ? Je n'ose répondre ; mais, après tout, l'oubli des injures est une chose parfois nécessaire. Même en politique, il peut y avoir des filles repenties.

LES CONGRÉGATIONS

Paris, 25 juillet. — Le *Temps* publie la note suivante :

« Une congrégation d'hommes et plusieurs de femmes ont déjà fait parvenir au ministre de l'intérieur leur demande afin d'obtenir l'autorisation législative.

» Un certain nombre d'autres ont manifesté l'intention de formuler aussi leur demande ; mais elles attendent, avant de l'envoyer, de connaître le règlement d'administration publique destiné à assurer l'application de la loi du 2 juillet dernier.

» A ce propos, nous pouvons dire que M. Waldeck-Rousseau a reçu le projet de règlement préparé par la commission administrative qu'il avait chargée de l'élaborer. Il va envoyer ce document au Conseil d'Etat et, dès que ce dernier aura statué, le règlement sera publié. On pense que cette publication pourra avoir lieu dans les premiers jours du mois d'août » .

LES MANŒUVRES NAVALES

Toulon, 25 juillet. — L'amiral Gervais vient de faire connaître à la préfecture maritime que l'escadre, dès son arrivée à Toulon, le 30 juillet, devait pouvoir commencer le ravitaillement. Les navires des escadres du Nord seront approvisionnés les premiers. L'armée navale embarquera 5.875 tonnes de charbon, 22.745 kilogrammes d'huile végétale et 645 kilogrammes d'huile minérale.

La préfecture a donné l'ordre de prendre dès demain des dispositions pour le ravitaillement.

LES « PROPOS DE FÉLIX FAURE »

M. MÉLINE

Dans le *Figaro* d'hier se trouvait une nouvelle série des « Propos de Félix Faure » ; ceux-ci portaient sur le ministère Méline.

La *République* publie, ce matin, à ce sujet, la note suivante :

On fait dire au regretté Président, à côté de choses exactes, des choses profondément inexactes, notamment celle-ci qui dépasse toutes les autres : c'est que M. Méline en donnant sa démission, n'entendait faire qu'une fausse sortie et se ménager ensuite une rentrée triomphale au ministère... M. Méline a quitté le pouvoir pour des raisons profondes, tirées des dispositions d'esprit et de l'attitude prise, au début de la législature, par certains membres de la majorité, et par la conviction où il était de ne pouvoir rallier toutes les forces de son parti dont il avait besoin pour gouverner ; en partant dans ces conditions, il n'avait aucune arrière-pensée de se faire rappeler. Personne, parmi ses collaborateurs ne s'est mépris sur ses intentions, et M. le Président Faure, moins que personne.

UN NÉGRIER PROPOSÉ POUR LA LÉGION D'HONNEUR

La « Liberté » précise des révélations sur la personnalité d'un candidat à la Légion d'honneur dont le nom fait l'objet d'un dissentiment entre le conseil de l'ordre et le ministère. C'est le ministère qui l'a proposé.

La « Liberté » dit que le candidat en question se livrait, sur les bords du Congo, à la traite des noirs. Il avait obtenu le service des transports entre Brazzaville et Banghi. Il se procurait des noirs sur le territoire belge et venait les échanger contre de l'ivoire sur le territoire français.

En septembre de l'année dernière, l'Etat indépendant fut informé de ce fait et le commandant belge de l'« Imesté » donna la chasse au bateau du négrier en annonçant que s'il le rattrapait il le pendrait. Le négrier s'échappa.

La « Liberté » affirme qu'il n'est autre que le candidat actuel proposé par le ministère.

UN SCANDALE A BOURGES

Bourges, 25 juillet. — Un journal local donne des renseignements sur une affaire encore peu claire, mais qui ne tardera pas à être expliquée. Une perquisition a eu lieu, mardi, dans une maison du centre de la ville. La politique, quoiqu'on ait pu croire, n'a rien à voir en cette affaire. Nous croyons être sur la bonne piste et en mesure de découvrir, avant peu, le pot aux roses. Il paraît que des démarches instantes sont faites pour étouffer le scandale qui va éclater. Une somme aurait été offerte pour désintéresser un service public gravement lésé, mais on aurait refusé un remboursement qui constituerait un aveu. Il paraît désormais impossible d'arrêter cette affaire, au sujet de laquelle plusieurs personnes sont appelées au Palais de Justice.

LES ÉLECTIONS DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Il est facile de se rendre compte de la valeur que l'on peut attacher aux qualifications que les statistiques officielles accordent aux élus de dimanche. Le ministère considère tel siège comme gagné, alors qu'il est occupé par un progressiste hostile au cabinet, On peut relever, à ce point de vue, quelques détails caractéristiques.

Dans l'Aisne, M. Ermant, député antiministériel, est élu avec une profession de foi où il vante la « République des patriotes et des honnêtes gens ».

Succès pour les antiministériels à Gap et Orcières dans les Hautes-Alpes.

Dans les Alpes-Maritimes, M. Raiberti, député, qui a continuellement voté contre le cabinet est élu.

Echec dans l'Ardèche, pour M. Astier, député radical socialiste, membre de la majorité de la commission du budget, et pour M. Boissy d'Anglas, ancien député radical. M. Odilon Barrot, député ministériel, n'est élu qu'à huit voix de majorité.

Echec de M. Delpech, sénateur de l'Ariège:

En revanche, les députés progressistes Gaffier et Vidal de Saint-Urbain et les sénateurs Monsservin et Ouvrier sont élus dans l'Aveyron.

Election de M. Pauliat, sénateur dans le Cher, de M. François Carnot, dans la Côte-d'Or, contre le député radical Gueneau.

Si M. Rambaud a échoué dans le Doubs, en revanche dans le même département, le député radical Brame est battu également. Mais les députés progressistes de Moustiers et Ordinaire sont élus.

Dans l'Indre-et-Loire, échec de M. Pic-Paris, maire radical de Tours et élection de M. Drake, député progressiste.

Dans l'Isère, échec de MM. Saint-Romme, sénateur radical, et Dufour, député radical ; élection de M. Meyer, député antiministériel.

Dans la Haute-Marne, M. Albin Rozet, qui s'était rallié au cabinet, est battu par un modéré, le docteur Mougeot.

Réélection dans la Mayenne de M. Renault-Morlière, dont on se rappelle l'attitude lors de la discussion sur les Associations.

Dans l'Oise, le concurrent législatif de M. Baudon, M. Hucher, maire de Beauvais, est élu.

Les antiministériels remportent également des succès dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme, la Haute-Saône, où M. Couvba, député, reste sur le carreau ; dans la Saône-et-Loire, où le sénateur radical Magnier est battu avec le député radical Chaussier ; dans la Savoie, où M. Canet, député, n'est pas réélu ; dans la Seine-Inférieure, où M. Julien Goujon, député progressiste, bat le président radical du Conseil général.

En Seine-et-Oise, à signaler l'élection de MM. Legrand, sénateur ; le vicomte Cornudet, député.

Dans le Tarn, M. Xavier Reille, député libéral, est élu ; M. Gouzy, député radical, est battu.

Réélection de M. Lasserre, député, dans le Tarn-et-Garonne.

Nous ne parlons que des succès les plus significatifs, mais l'on pourrait facilement augmenter cette énumération.

Fraudes électorales

Béziers, 25 juillet. — Des fraudes électorales viennent d'être découvertes à Agde : 600 bulletins ont été subtilisés dimanche dernier. Le maire est ministériel. Une enquête est ouverte pour établir les culpabilités.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Des nouvelles de source boer disent que les forces principales des Burghers se dirigent dans la colonie du Cap, dans le but de forcer les Anglais ou à se retirer, ou à dévaster leur propre colonie, tandis que dans l'Orange ou le Transvaal de petits commandos continuent à harasser l'ennemi.

Même au seul point de vue historique, il est regrettable que la censure anglaise s'exerce maintenant même sur les lettres. Voici près de vingt-deux mois que dure cette guerre ; l'armée d'expédition a été soumise en pays « colonial » à de terribles fatigues. On peut dire que sa force de résistance est digne d'admiration, mais tout a des bornes. Où en est-elle ?

D'après un document parlementaire publié hier, 85.410 blancs et 23.489 indigènes étaient internés pendant le mois de juin dans les camps de concentration du sud de l'Afrique. Pendant cette période, 777 blancs et 5 indigènes ont succombé.

C'est près de 110.000 personnes qu'il faut garder, sans compter les lignes de communications qui — on l'a vu par les nouvelles publiées hier — continuent à être attaquées. Ce n'est point par figure, c'est à la lettre, que l'armée anglaise est le geôlier d'un peuple : la situation n'en est pas simplifiée.

On continue à pendre dans la colonie du Cap : un « rebelle » à Burghersdop, le 23 juillet ; un autre à Somerset-East le 24 ; il a été jugé nécessaire d'impressionner les populations, mais l'expérience n'a pas encore duré assez longtemps pour qu'on puisse savoir quelle est la nature de l'impression faite. Elle peut être contraire à ce qu'on en attend.

A Middelburg, dimanche dernier, les Anglais ont remporté un succès. Ils ont surpris le commando de Categan, ont fait dix prisonniers, pris 105 chevaux, 70 fusils, un millier de cartouches, et une grande quantité de couvertures.

L'expédition des renforts se poursuit avec la plus grande activité. Le War office vient d'expédier télégraphiquement à Douvres, l'ordre de se tenir prêt à embarquer sur le « Columbian » pour l'Afrique du Sud le 5e dragons et le 18e hussards qui arriveront dans la soirée.

LES AFFAIRES DE CHINE

La résidence du prince Tuan. — 2.000 chrétiens sur le point de mourir de faim. — Demande de soldats européens. — Les menaces de mort continuent.

Bruxelles, 25 juillet. — On a reçu aujourd'hui les intéressantes nouvelles suivantes de Mongolie méridionale et datées du 9 mai 1901 :

Le nouveau vicaire apostolique, Mgr Bermyn, provincial du diocèse de Gand (qui a remplacé Mgr Ferdinand Hamer, vicaire apostolique de la Mongolie Sud-Ouest-Ortos, massacré au mois d'août de l'année dernière), se trouve actuellement à Sant-Tao-Ho, au nord-ouest du pays des Ortos, non loin du pays des Ala-Chans, où l'on prétend que se tient le fameux prince Tuan.

Il y a en cet endroit plus de 2.000 chrétiens qui sont sur le point de mourir de faim : le mandarin chinois qui a constaté de ses yeux les ruines et la misère ne peut se déterminer à exiger les indemnités pour secourir les infortunés. Sans doute a-t-il peur des Mongols et craint-il de les froisser ?

Mgr Bermyn a envoyé à Pékin, au ministre de France, une dizaine de lettres pour demander un secours de soldats européens ou du moins quelques bons fusils européens avec des munitions : il n'a pas reçu la moindre réponse.

« Il est indubitable, écrit-il, que les Mongols sont arrogants prace que leurs pillages antérieurs restent impunis ; c'est pourquoi ils renouvellent constamment leurs menaces de mort. »

Et cependant, l'apparition de 3 à 500 soldats européens suffirait pour terroriser les Mongols, pacifier le pays et arracher à la mort des milliers de chrétiens qui n'ont plus de quoi se nourrir.

Malgré des tristes appréhensions, Mgr Bermyn demande le prompt retour des quinze missionnaires belges revenus par la Russie, afin d'y aider les chrétiens en détresse.

— La nouvelle publiée par l'« Echo de Chine » arrivé à Marseille le 22 juillet dernier et annonçant que 15 missionnaires ont été massacrés par les rebelles sur la frontière du Chan-Si et près de Ning-Sia et de Vulin, n'est que le développement de la dépêche de Pékin, en date du 21 juin dernier, annonçant cette nouvelle, car il faut un mois de traversée, pour que le journal arrive de Shanghaï à Marseille.

— On sait que huit missionnaires belges qui avaient été expulsés de la Mongolie méridionale sont déjà retournés en Chine ; quatre nouveaux missionnaires de la Congrégation de Schent s'embarqueront à leur tour, à Marseille, à la fin du mois d'août prochain, retournant également en Chine.

Grande défaite des troupes russes et chinoises

Londres, 25 juillet. — On mande de Shanghaï au *Standard* à la date du 24 courant : « D'après des rapports indigènes les troupes russes et les réguliers Chinois, chargés du rétablissement de l'ordre auraient subi une grave défaite de la part des Boxers dans le Sud-Est de la Mandchourie. Les rebelles auraient détruit les lignes télégraphiques.»

FAITS DIVERS

Accidents de montagne

Paris, 25 juillet. — Des dépêches de Zermatt annoncent que trois touristes anglais, deux femmes et un homme, qui faisaient avec un guide l'ascension du Matterhorn sont tombés dans un précipice : on les croit tous morts. Une expédition de secours a été envoyée.

Un autre accident également mortel s'est produit dans une autre partie des Alpes : M. Jacob Muller, de Zurich, qui avait tenté l'ascension de la pointe de la Schaletta, est tombé dans un précipice et son corps a été entraîné par une avalanche à une grande distance de l'endroit où il était tombé.

Son cadavre a été retrouvé par les amis du malheureux touriste, partis à sa recherche dès la nouvelle de l'accident.

Une pseudo pauvresse morte de faim

Paris, 25 juillet. — Une vieille femme de 78 ans, qui habitait avenue de Clichy, dans une étroite chambre sous les combles, Mme Viel, était trouvée morte hier dans sa chambre. Les constatations établirent qu'elle avait succombé aux privations de toutes sortes qu'elle endurait depuis longtemps, et en particulier à la faim.

Or, les magistrats découvrirent dans l'unique meuble de la chambre, un sac de toile, une somme de 24.000 francs ainsi qu'un titre de propriété d'une maison sise près de la gare de l'Est et rapportant 10.000 francs.

La pseudo pauvresse laisse comme héritières deux sœurs très misérables et une nièce hospitalisée chez les petites sœurs des pauvres.

Assassinat et suicide

Un crime vient d'être commis à Carcassonne. Un propriétaire de cette ville, M. Albert Tureau, louait un appartement de sa villa à un individu qui vivait de contrebande et refusait de payer son loyer. Le propriétaire voulut le faire expulser mais le locataire